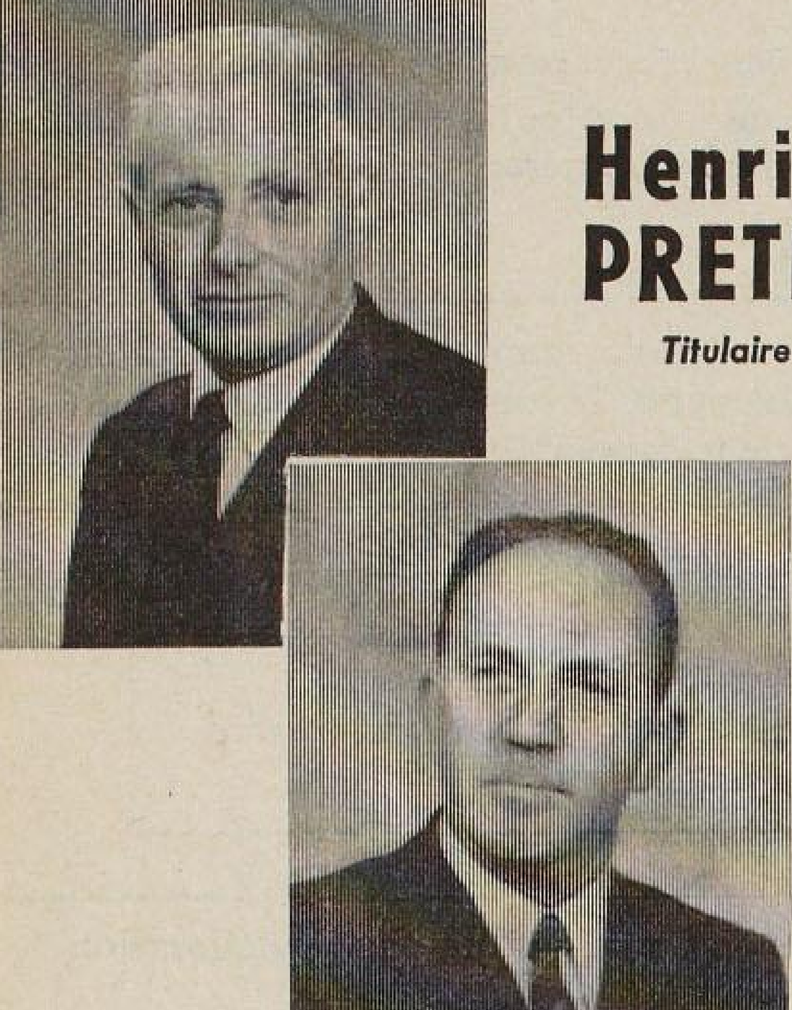
Elections Législatives de Mars 1973

Candidats "RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS"



Henri PRETET

Titulaire

Conseiller Général du Creusot depuis 1966.

Né en Décembre 1915, diplômé des Arts et Métiers, il a fait sa carrière aux Usines du Creusot, comme **ingénieur** d'atelier aux laminoirs et aux forges, puis comme organisateur avant d'être actuellement aux affaires sociales, notamment celles relatives aux foyers de travailleurs. Marié, 3 enfants. Commandant de réserve.

Amené à la politique par son activité dans le domaine du tourisme et de l'expansion économique, il entre, en 1966, en élection individuelle, au Conseil Municipal du Creusot, puis au **CONSEIL GENERAL** où il est élu secrétaire. Réélu à ces mêmes fonctions en 1970. Il est président du Syndicat d'Initiative et président de la Maison Départementale de Retraite du Creusot.

Jacques LABONDE

Suppléant

Maire de Brion depuis 14 années.

Agé de 41 ans, **exploitant agricole** dans cette commune où sa famille s'est établie depuis 1906. Marié, 6 enfants.

Il est président de Syndicat Intercommunal et administrateur de plusieurs organismes agricoles. Délégué de l'A.D.E.S.E.A. (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures Agricoles).

2 HOMMES constituant 1 ÉQUIPE

qui se complètent

AU SERVICE

de la VILLE et du MONDE RURAL
de l'AGRICULTURE et de l'INDUSTRIE
de l'ARTISANAT, du COMMERCE et du TOURISME

Hommes neufs vis à vis du monde parlementaire, ils ont par ailleurs **fait largement leurs preuves** et sont capables d'œuvrer

pour le PROGRÈS de **TOUTE** la CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

Les dimanches 4 et 11 Mars, vous élirez pour 5 ans, l'équipe " **député titulaire - député suppléant** " de votre circonscription.

Henri PRETET et Jacques LABONDE nous nous présentons à vos suffrages. Si vous nous accordez votre confiance, pendant 5 années, nous vous écouterons, vous comprendrons et vous apporterons notre aide.

Le député titulaire se consacrera à sa nouvelle tâche. Au sein du Parlement, dans une optique à la fois **humaniste** et **réaliste**, il participera :

- aux grandes options et aux importants arbitrages nationaux ;
- à l'évolution sociale de notre législation ;
- à la poursuite d'une économie de progrès, dans un style moderne de concertation et de contrats ;
- à la sauvegarde des libertés personnelles, familiales, communales ;

- à la simplification des problèmes administratifs et à l'humanisation des rapports "Administration-usagers";
- au développement des moyens permettant aux citoyens de réaliser une vie intéressante et de choisir un idéal ;
- à la coopération européenne dans une optique triple :
  - *la paix,*
  - *le développement économique,*
  - *le progrès social par l'harmonisation progressive des législations ;*
- au progrès et à la défense de notre circonscription, en particulier dans les domaines du logement, de l'emploi, de l'amélioration des liaisons routières (*notamment de la région Autunoise*), et des marchés.

Le rôle de **la femme** en tant que maîtresse de maison et mère de famille n'est pas reconnu comme travail légal. **Conception fondamentale à redresser.** 1re conséquence, les pensions de reversion des veuves deviendraient leur propriété et pourraient donner lieu à cumul.

Aide aux catégories sociales défavorisées qui doivent être les premières bénéficiaires de l'accroissement progressif de la richesse nationale :
personnes âgées, victimes de guerre, handicapés, commerçants et artisans en difficulté d'adaptation, chômeurs et travailleurs déplacés, veuves...

Notre circonscription à 2 villes-maîtresses doit développer sa vitalité par l'amélioration de la liaison routière entre Autun et Le Creusot.
Celle-ci s'inscrit d'ailleurs dans le cadre général des **liaisons d'Autun** qui conditionnent l'avenir de cette Ville : d'abord avec Pouilly via Arnay, puis avec Beaune. La route Dijon-Autun-Nevers doit être l'une des premières grandes réalisations du Conseil Régional de Bourgogne qui sera mis en place fin 1973.

Le Creusot, avec sa grande industrie maîtresse, doit perfectionner ses infrastructures tout en recherchant un développement complémentaire diversifié.

L'avenir de l'**Agriculture** et de l'**Elevage**, celui de la **Viticulture**, dans notre Circonscription, sont évidemment liés au sort de l'ensemble de la profession en France. Localement, ils doivent également bénéficier du développement des liaisons et des marchés.

L'**équipement rural** (électricité, eau, accès) doit faire l'objet d'un effort soutenu, tant pour la population agricole active que pour les retraités et les nouveaux résidents. Une attention particulière doit être apportée aux problèmes d'environnement, de préservation des sites et espaces verts.

Dans notre circonscription, l'**artisanat** et le **commerce** doivent trouver un terrain propice. Leur réussite dépend de la compréhension des pouvoirs publics en ce qui concerne le recrutement des apprentis et la simplification fiscale.

Electrices, Electeurs, notre entier dévouement vous est acquis.
PAS d'ABSTENTION, le 1er tour du Dimanche 4 Mars sera décisif. Nous comptons sur vous.

Henri PRETET - Jacques LABONDE

Vu, les Candidats.

Imp. Marcelin & Cie - Autun